



## L'UTC, 1ère école d'ingénieurs à obtenir le label "HR Excellence in Research"

Le 16 décembre 2016, l'UTC a reçu le label "HR Excellence in Research" de la part de la Commission européenne après étude de sa stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R).

### Promouvoir les carrières de la recherche en Europe

En 2005, la Commission européenne a publié la charte européenne du chercheur ainsi que le code de conduite pour le recrutement des chercheurs. En adhérant à ces principes, les établissements de recherche (privés et publics) s'engagent ainsi à améliorer les pratiques de recrutement et à offrir les meilleures conditions de travail. L'obtention du label est également devenue une condition à certains financements européens, notamment dans le cadre du programme Horizon 2020.

Pour les établissements signataires, la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R) constitue alors le processus de mise en oeuvre de ces bonnes pratiques et permet l'obtention du label "HR in Excellence in Research".

### Les étapes clés de la Stratégie HRS4R

Dans le cadre de la stratégie HRS4R, les établissements doivent en premier lieu procéder à une analyse interne, en lien avec les différents acteurs, de leurs propres pratiques au regard des recommandations de la charte et du code. Réparties en 40 points, ces recommandations sont regroupées sous 4 grands thèmes : les aspects éthiques et professionnels, le recrutement, les conditions de travail et la sécurité sociale, la formation.

Pour l'UTC, une auto-analyse et un bilan AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) ont conduit à la préparation d'un plan d'action soumis le 10 mai 2016 à la Commission européenne.

Suite à ce travail, l'établissement peut alors proposer un plan d'action mettant en avant un certain nombre d'améliorations et ainsi développer sa ligne stratégique.

Pour l'UTC, **6 grands champs d'action** ont été identifiés et pour lesquels l'établissement s'engage dans les 4 ans :

- **conforter** la liberté de la recherche
- **systematiser** les bonnes pratiques de recrutement
- **ameliorer** l'accueil des nouveaux arrivants
- **cultiver** un environnement de travail stimulant
- **accompagner** l'activité partenariale
- **diffuser** les résultats de la recherche

Enfin, **des évaluations sont réalisées** dans les années suivant l'obtention du label, afin de **vérifier les actions menées**. Pour l'UTC, il s'agira en premier lieu d'une auto-évaluation à la fin de l'année 2018, puis d'une évaluation par la Commission européenne 3 ans plus tard, en 2021, cette dernière conditionnant le renouvellement du label.

### **Beaucoup de signataires, peu de labellisés**

La France compte actuellement **5 établissements labellisés** : l'INSERM, l'INRA, l'université de Franche-Comté, l'université de Montpellier et l'UTC, qui devient ainsi la **3<sup>ème</sup> université française** à l'obtenir mais également la **1<sup>ère</sup> école d'ingénieurs**, après avoir signé l'engagement HRS4R en 2015. **De nombreux autres établissements sont eux aussi engagés** dans le processus HRS4R en vue de la labellisation.

En s'impliquant dans cette **démarche qualité** pour obtenir la reconnaissance « HR Excellence in Research », l'UTC démontre son **engagement à faire évoluer ses pratiques internes**, d'allier à l'excellence de la recherche et de la formation une **exigence dans l'accompagnement et le service** qu'elle offre à ses étudiants et collaborateurs, **talents qui demeurent la clé du développement et du succès** qu'il faut savoir attirer et retenir. A terme, ce label permettra ainsi à l'UTC de :

- **soutenir** sa politique d'excellence dans le domaine de la recherche
- **participer** à la construction de l'espace européen
- **contribuer** au rayonnement international de l'établissement et à son attractivité

#### **Plus d'informations sur :**

**le site institutionnel : <https://www.utc.fr/>**

**le magazine de l'UTC : <http://interactions.utc.fr/>**

**la WebTv de l'UTC : <http://webtv.utc.fr/>**

---

*L'UTC, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, membre de Sorbonne Universités, a été créée en 1972 pour être une université expérimentale de technologie. Combinant dans ses statuts les atouts d'une université avec ceux d'une école d'ingénieurs, l'UTC, véritable écosystème local d'innovation, classée 1ère école d'ingénieur post bac ou 5ème école d'ingénieur toutes écoles confondues, interagit aujourd'hui avec la société et le monde économique en anticipant les besoins en recherche des entreprises et en facilitant l'insertion professionnelle de ses 4500 étudiants. Construite sur une pédagogie de l'autonomie et une recherche technologique transdisciplinaire orientée vers l'innovation, l'UTC forme des ingénieurs, masters et docteurs aptes à appréhender les interactions de la technologie avec l'homme et la société, et à évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, dans un souci de développement durable. 95% des entreprises estiment que l'UTC prépare les futurs Ingénieurs aux défis de l'avenir et 82% estiment que l'UTC stimule la créativité.*

*Les enseignants-chercheurs et ingénieurs de l'UTC donnent un sens à l'innovation, en permettant l'émergence de nouveaux axes d'innovation et en introduisant l'entrepreneuriat et l'apprentissage au coeur de leurs préoccupations, associant sa marque à celle de la comue Sorbonne Universités dont elle est devenue membre fondateur tout en s'ancrant sur son territoire.*

*L'ouverture internationale est enfin une priorité pour l'UTC, qui a tissé depuis sa création des liens avec des partenaires universitaires et entreprises du monde entier et développé deux antennes, une à Shanghai et une complémentaire au niveau thématique à Mexico.*

---

#### **Contact Presse**

**Nadine LUFT**

directrice à la

communication

[nadine.luft@utc.fr](mailto:nadine.luft@utc.fr)

03 44 23 49 97